

# LE DÉCROCHAGE

NOVEMBRE 2014



UNION DES CLUBS PROFESSIONNELS DE FOOTBALL

# UCPF

# SOMMAIRE

## 1. DE LOURDS HANDICAPS

6

## 2. L'ÉROSION SPORTIVE

12

## 3. UNE COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE EN BERNE

21

## 4. DES FINANCES FRAGILES

28

# Quel football pour la France ?

*Depuis la création du Havre Athletic Club en 1872, notre football national aura bientôt près de 150 ans d'histoire dont plus de 80 ans de professionnalisme.*

*C'est le pays de Jules Rimet et Henri Delaunay, les inventeurs de la Coupe du Monde. C'est le pays où a été créée la FIFA, celui qui a inventé les coupes d'Europe. C'est le pays qui a constitué, grâce aux succès de ses équipes nationales, un palmarès qui en fait une des grandes nations de football dans le monde.*

*Et pourtant, depuis l'arrêt Bosman de 1995, et une ouverture des frontières européennes faite sans harmonisation, ni régulation, les clubs professionnels français subissent un décrochage sportif et économique.*

*Ce décrochage, comme l'ensemble des supporters, nous le déplorons.*

*Aussi, notre ambition est de livrer un constat chiffré clair, objectif, et lucide pour dire où nous en sommes et pourquoi nous en sommes là, sans nous poser en victimes.*

*Car avant de réformer il faut partager un constat qui, désormais, ne peut être qu'européen si l'on veut comprendre la situation de nos clubs plongés dans un espace international ultra compétitif.*

*Nous savons qu'il n'y a aucune fatalité à ce décrochage. Nous avons de nombreux atouts et le goût de la compétition sportive et économique. Le football professionnel français constitue en outre une filière économique forte de plus de 26 000 emplois non-délocalisables, grande contributrice fiscale, et incontestable créatrice de lien social. Le football exerce un triple impact économique, social et d'image ; en cela, ce qui est bon pour le football est bon pour tous...*

*Nous sommes certains qu'en levant les freins à notre développement, la période actuelle n'aura été qu'une mauvaise passe et que nous serons capables de retrouver notre rang.*

# ATOUTS ET CONTRAINTES DU "BIG 7" EUROPÉEN



## ALLEMAGNE

**BUNDESLIGA**

**18 CLUBS**

• INDICE UEFA :	3
• RECETTES HORS TRANSFERTS :	2 018 M€
• CHARGES PATRONALES* :	1,98 %
• TARIF MOYEN ABO. ENTRÉE DE GAMME :	231 €
• VENTE D'ALCOOL	OUI
• LIGUE "DE CLUBS" :	OUI
• SOLIDARITÉ L1/L2 :	19 %
• PLAY-OFFS :	OUI



## ANGLETERRE

**BARCLAYS**

**PREMIER LEAGUE**

**20 CLUBS**

• INDICE UEFA :	2
• RECETTES HORS TRANSFERTS :	2 946 M€
• CHARGES PATRONALES* :	13,57 %
• TARIF MOYEN ABO. ENTRÉE DE GAMME :	661 €
• VENTE D'ALCOOL	OUI
• LIGUE "DE CLUBS" :	OUI
• SOLIDARITÉ L1/L2 :	4 %
• PLAY-OFFS :	OUI



## ESPAGNE

**LIGA BBVA**

**20 CLUBS**

• INDICE UEFA :	1
• RECETTES HORS TRANSFERTS :	1 859 M€
• CHARGES PATRONALES* :	2,37 %
• TARIF MOYEN ABO. ENTRÉE DE GAMME :	231 €
• VENTE D'ALCOOL	OUI
• LIGUE "DE CLUBS" :	OUI
• SOLIDARITÉ L1/L2 :	NON
• PLAY-OFFS :	OUI



## FRANCE

**LIGUE 1**

**20 CLUBS**

• INDICE UEFA :	6
• RECETTES HORS TRANSFERTS :	1 297 M€
• CHARGES PATRONALES* :	31 %
• TARIF MOYEN ABO. ENTRÉE DE GAMME :	176 €
• VENTE D'ALCOOL	NON
• LIGUE "DE CLUBS" :	NON
• SOLIDARITÉ L1/L2 :	19 %
• PLAY-OFFS :	NON



## ITALIE

**SERIE A**  
**20 CLUBS**

• INDICE UEFA :	4
• RECETTES HORS TRANSFERTS :	1 682M€
• CHARGES PATRONALES* :	5,5 %
• TARIF MOYEN ABO. ENTRÉE DE GAMME :	216 €
• VENTE D'ALCOOL	OUI
• LIGUE "DE CLUBS" :	OUI
• SOLIDARITÉ L1/L2 :	6 %
• PLAY-OFFS :	OUI



## PORTUGAL

**LIGA ZON**  
**SAGRES**  
**18 CLUBS**

• INDICE UEFA :	5
• RECETTES HORS TRANSFERTS :	285 M€
• CHARGES PATRONALES* :	4,3 %
• TARIF MOYEN ABO. ENTRÉE DE GAMME :	NC
• VENTE D'ALCOOL	OUI
• LIGUE "DE CLUBS" :	OUI
• SOLIDARITÉ L1/L2 :	NON
• PLAY-OFFS :	OUI



## RUSSIE

**PREMIÈRE LIGUE**  
**16 CLUBS**

• INDICE UEFA :	7
• RECETTES HORS TRANSFERTS :	896 M€
• CHARGES PATRONALES* :	10,81 %
• TARIF MOYEN ABO. ENTRÉE DE GAMME :	NC
• VENTE D'ALCOOL	OUI
• LIGUE "DE CLUBS" :	OUI
• SOLIDARITÉ L1/L2 :	NON
• PLAY-OFFS :	OUI

**LIGUE "DE CLUBS"** : en France, la Ligue de Football Professionnel est administrée par un Conseil d'Administration composé de l'ensemble des acteurs du football (représentants des clubs, des joueurs, des entraîneurs, de la FFF, des arbitres, des personnels administratifs, des médecins de clubs) et de membres indépendants. Chez nos voisins européens, seuls les clubs professionnels siègent au Conseil d'Administration de la Ligue.

**PLAY-OFFS** : concernant les modalités de promotion/relegation des clubs dans les divisions professionnelles, contrairement à la France où le classement désigne directement les clubs accédants et relégués, nos voisins européens ont mis en place différentes formules de play-off.

\*Charges patronales sur la base d'un salaire annuel brut de 600 K€.

# 1. DE LOURDS HANDICAPS

## Les charges les plus lourdes d'Europe...

### CHARGES SOCIALES JOUEURS POUR UN SALAIRE ANNUEL BRUT DE 600 000 € (EN K€)



Sources : Evensheds pour UOPF - 2014

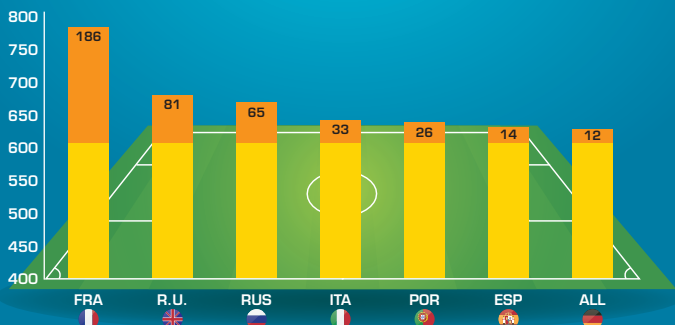
Le poids des charges sociales est beaucoup plus élevé en France :

- ▶ x 5 vs le Royaume-Uni
- ▶ x 12 vs l'Italie
- ▶ x 15 vs l'Allemagne
- ▶ x 66 vs l'Espagne

La Russie reste le pays le plus compétitif pour les joueurs, avec une absence de charges sociales combinée à une fiscalité très avantageuse.

## Pour les joueurs comme pour les Clubs...

### CHARGES PATRONALES POUR UN SALAIRE ANNUEL BRUT DE 600 000 € (EN K€)

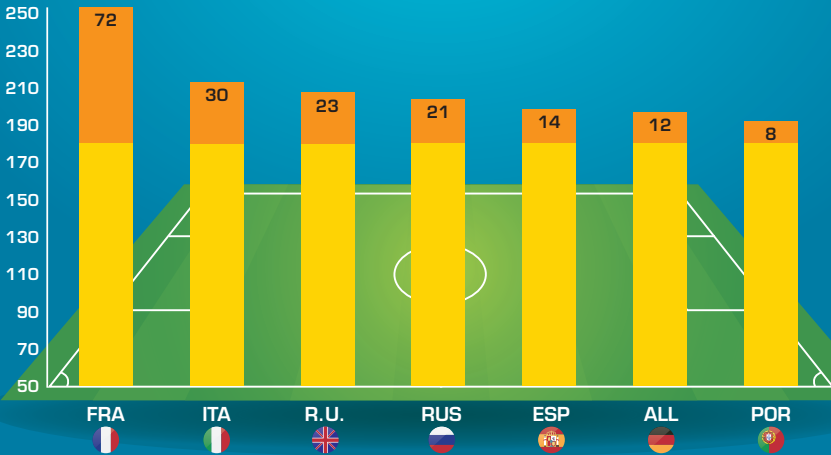


Sources : Evensheds pour UOPF - 2014

Le poids des charges patronales en France est un handicap majeur en matière de compétitivité vis-à-vis des autres pays du panel, où les charges sont :

- ▶ soit moins élevées (Italie, Portugal, Royaume-Uni, Russie)
- ▶ soit rapidement plafonnées (Allemagne, Espagne)

## CHARGES PATRONALES POUR UN SALAIRE ANNUEL BRUT DE 180 000 € (EN K€)



Sources : Eversheds pour UCPF - 2014

## CHARGES PATRONALES POUR UN SALAIRE ANNUEL BRUT DE 1 800 000 € (EN K€)



Sources : Eversheds pour UCPF - 2014

Avec un salaire de 1,8 M€ par an, l'écart est plus important encore compte tenu de l'impact de la "taxe à 75 %".

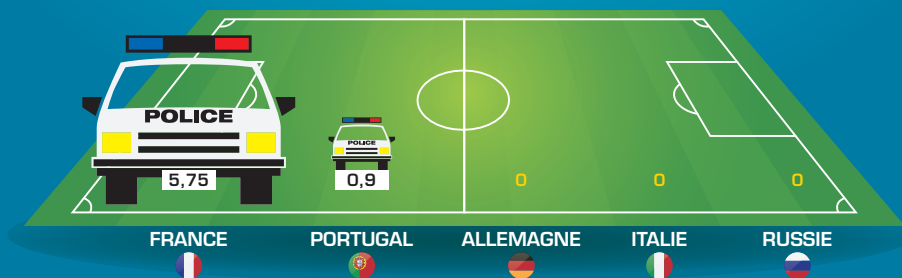
# 1. DE LOURDS HANDICAPS

## LES 15 PREMIERS CLUBS EUROPÉENS SONT PROPRIÉTAIRES DE LEUR STADE

CLASSEMENT UEFA AU 30 JUIN 2014	CLUB	PROPRIÉTAIRE DE SON STADE	PARTICIPATIONS LIGUE DES CHAMPIONS 2009/2014	VICTOIRES LIGUE DES CHAMPIONS 2009/2014
1	REAL MADRID	OUI	5/5	1
2	BARCELONA	OUI	5/5	1
3	BAYERN MUNICH	OUI	5/5	1
4	CHELSEA	OUI	5/5	1
5	BENFICA	OUI	4/5	
6	MANCHESTER UNITED	OUI	5/5	
7	ATLÉTICO MADRID	OUI	2/5	
8	VALENCE	OUI	3/5	
9	ARSENAL	OUI	5/5	
10	PORTO	OUI	4/5	
11	MILAN AC	EN COURS	5/5	
12	OLYMPIQUE LYONNAIS	EN COURS	3/5	
13	INTER MILAN	EN COURS	3/5	1
14	SCHALKE 04	OUI	3/5	
15	BORUSSIA DORTMUND	OUI	3/5	

Sources : OL Group

## FRAIS DE POLICE SUPPORTÉS PAR LES CLUBS (EN 2013 EN M€)



Sources : LFP - EPFL

Malgré une baisse des effectifs de police mobilisés à l'occasion des matchs (- 18 % entre 2009 et 2013), les frais de police ont connu dans le même temps une très forte croissance (+ 95 %). Un coût que n'ont pas à supporter les clubs allemands ou italiens.

(Les clubs anglais s'acquittent de frais de police, mais leur coût n'a pu être identifié au moment de la réalisation de ce livret).



# Et des leviers dont ne disposent pas les clubs français

## SPONSORING DE MARQUES D'ALCOOL (TOP 10) DANS LES 5 PRINCIPALES LIGUES 1 (EN 2014 EN M€)



Depuis la loi Évin, il est interdit aux clubs de football de vendre de la bière ou de faire de la publicité pour des marques d'alcool. Ce n'est pas le cas chez plusieurs de nos voisins européens qui en tirent des revenus significatifs. En Allemagne, en plus des recettes sponsoring, la vente de bière rapporte 40 M€ par an aux clubs de la Bundesliga.

# 1. DE LOURDS HANDICAPS

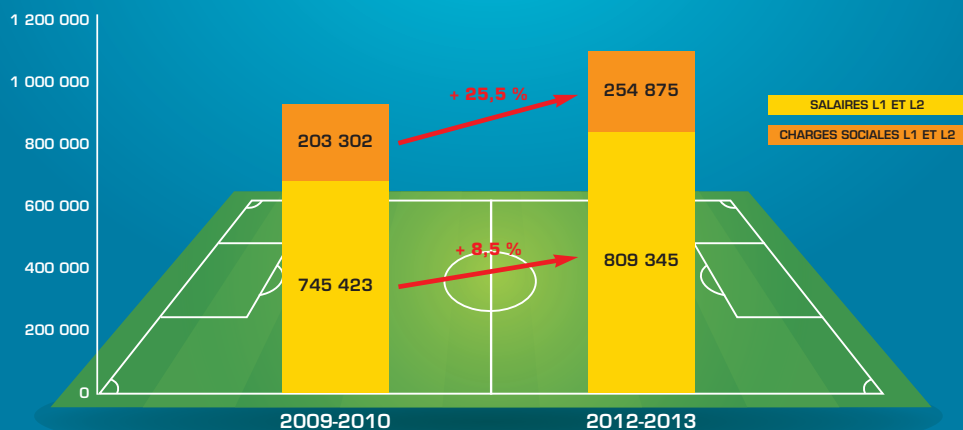


Le TPO (Third Party Ownership) est généralement un véhicule financier qui propose à des clubs de leur financer l'achat de joueurs moyennant l'acquisition d'un droit sur la revente du joueur.

Ce système déjà largement utilisé en Amérique latine, au Portugal et en Espagne tend à se développer partout. Avec l'Angleterre et la Pologne, la France est le seul pays à interdire à ses clubs l'accès à ce type de financement. La FIFA vient d'annoncer qu'elle entendait interdire les TPO à terme. Dans cette attente, il existe une distorsion de concurrence au détriment des clubs français.

# ... auxquels s'ajoute une instabilité fiscale et sociale pénalisante

## COMPARAISON SALAIRES ET CHARGES SOCIALES (2009-2010 VS 2012-2013 EN K€)



Quand les salaires augmentent de 8,5 % entre 2009 et 2013, les charges sociales augmentent de 25,5 %.

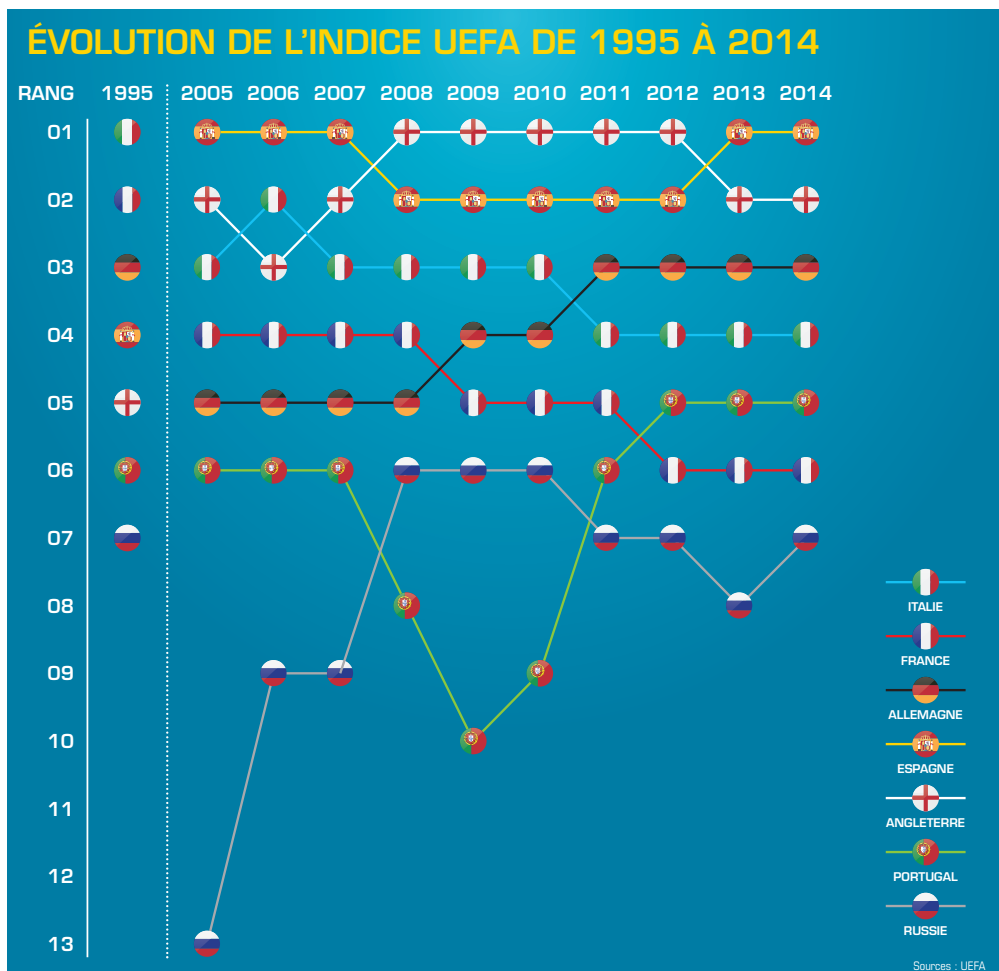
La suppression brutale du Droit d'Image Collective (DIC) en 2010 a coûté 65 millions d'euros aux clubs professionnels de football, et la taxe à 75 % sur les hauts revenus, 85 millions d'euros.

**Taxe à 75 %  
+ suppression du DIC  
= 150 millions d'euros  
de charges supplémentaires  
imprévisibles en 4 ans (soit 10 % du CA)**

Cela est renforcé par de nouvelles taxes liées à la construction et l'exploitation des enceintes sportives (taxe locale d'équipement, taxe sur les enseignes...).

## 2. L'ÉROSION SPORTIVE

Au **sommet de l'Europe** en 1995,  
la France subit un **“décrochage”**  
depuis l'arrêt **Bosman**



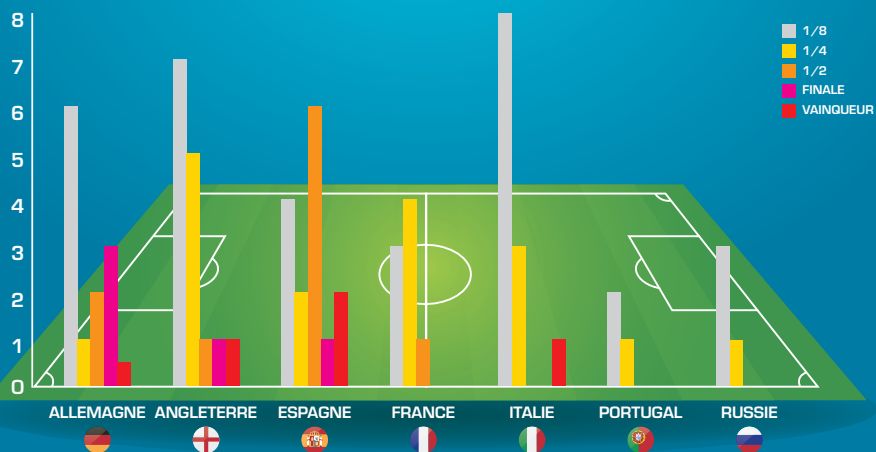
Le classement UEFA revêt une importance capitale : le nombre de places qualificatives pour les compétitions UEFA (Ligue des Champions et en Europa League) - et donc l'accès à de substantielles dotations - découle directement de ce classement.

La reconnaissance de la libre circulation des joueurs en 1995 (Arrêt Bosman), des charges sociales françaises plus élevées que tous ses concurrents et l'exode des meilleurs joueurs marquent le début de l'érosion de l'indice UEFA de la France, désormais dépassée par le Portugal et concurrencée par la Russie.

# Fruit de **campagnes** européennes **contrastées** depuis 5 ans

## PRÉSENCE DES CLUBS EN PHASE FINALE DE LIGUE DES CHAMPIONS

(2009-10 À 2013-14)



Sources : UEFA

Lors des 5 dernières campagnes de Ligue des Champions, la France a participé à une demi-finale, 4 quarts de finale et 3 huitièmes de finale.

Ces résultats, bien qu'en retrait par rapport aux meilleures nations, restent globalement satisfaisants et meilleurs que ceux des clubs portugais ou russes.

## 2. L'ÉROSION SPORTIVE

### PARCOURS DES CLUBS EN PHASE FINALE DE LIGUE DES CHAMPIONS (2009-10 À 2013-14)

PARTICIPATION	1	2	3	4	5
BAYERN MUNICH	1/8	1/4	1/2	FINALE	VAINQUEUR
FC BARCELONE	1/4	1/2	1/2	1/2	VAINQUEUR
REAL MADRID	1/8	1/2	1/2	1/2	VAINQUEUR
ARSENAL	1/8	1/8	1/8	1/8	1/4
MILAN AC	1/8	1/8	1/8	1/8	1/4
CHELSEA	1/8	1/4	1/2	VAINQUEUR	
MANCHESTER UNITED	1/8	1/4	1/4	FINALE	
INTER MILAN	1/8	1/4	VAINQUEUR		
OLYMPIQUE LYONNAIS	1/8	1/8	1/2		
SCHALKE 04	1/8	1/8	1/2		
BORUSSIA DORTMUND	1/4	FINALE			
PSG	1/4	1/4			
OLYMPIQUE DE MARSEILLE	1/8	1/4			
CSKA MOSCOU	1/8	1/4			
LEVERKUSEN	1/8	1/8			
PORTO FC	1/8	1/8			
ZENITH ST PETERSBOURG	1/8	1/8			
VALENCE FC	1/8	1/8			
ATLETICO MADRID		FINALE			
TOTTENHAM		1/4			
FCG BORDEAUX		1/4			
JUVENTUS TURIN		1/4			
BENFICA		1/4			
MALAGA		1/4			
MANCHESTER CITY	1/8				
STUTTGART	1/8				
AS ROMA	1/8				
FIorentina	1/8				
NAPOLI	1/8				
SEVILLE	1/8				



Sources : UEFA

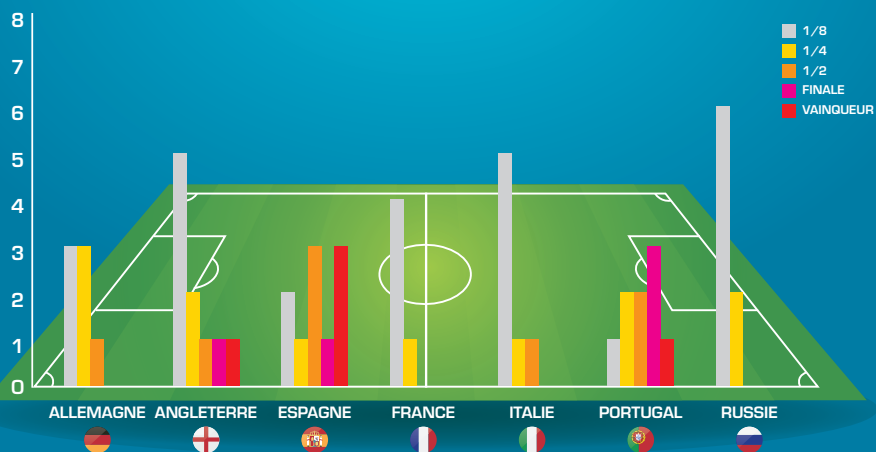
Lors des 5 dernières campagnes européennes de Ligue des champions, les clubs de Ligue 1 ont participé à une demi-finale (Olympique Lyonnais - 2010) et à 4 quarts de finales (PSG : 2014, 2013 ; Olympique de Marseille : 2012 ; FCG Bordeaux : 2010).

Sur la même période, la compétition a été remportée :

- ▶ 1 fois par un club de Premier League : Chelsea, 2012 (+ une finale : Manchester United : 2011)
- ▶ 1 fois par un club de Bundesliga : Bayern Munich, 2013 (+ finales : Bayern Munich 2012 et 2010 et Borussia Dortmund 2013)
- ▶ 2 fois par un club de Liga BBVA : Real Madrid, 2014 et FC Barcelone, 2011 (+ 1 finale : Atletico Madrid 2014)
- ▶ 1 fois par un club de Serie A : Inter Milan, 2010

## PRÉSENCE DES CLUBS EN PHASE FINALE D'EUROPA LEAGUE

(2009-10 À 2013-14)



Sources : UEFA

Lors des 5 dernières campagnes de Ligue Europa, la France a participé à 4 huitièmes de finale et 1 quart de finale.

Dans cette compétition, les clubs français apparaissent moins performants que les clubs portugais (1 victoire, 3 finales, 2 demi-finales) et russes (2 quarts et 6 huitièmes de finale).

## 2. L'ÉROSION SPORTIVE

### PARCOURS DES CLUBS EN PHASE FINALE D'EUROPA LEAGUE (2009-10 À 2013-14)



Lors des 5 dernières campagnes européennes d'Europa League, les clubs de Ligue 1 ont participé à 4 huitièmes de finale et un quart de finale (Olympique Lyonnais 2014).

Sur la même période, la compétition a été remportée :

- ▶ 1 fois par un club de Premier League :  
Chelsea, 2013 (+ une finale : Fulham, 2010)
- ▶ 3 fois par un club de Liga BBVA :  
Atletico Madrid, 2012, 2010 et FC Séville, 2014  
(+ 1 finale : Athletic Bilbao 2012)
- ▶ 1 fois par un club de Liga Zon Sagres :  
FC Porto, 2011  
(+ 3 finales : Benfica 2014, 2013,  
Sporting Braga 2011)



## SYNTHÈSE DES PARCOURS DES CLUBS FRANÇAIS (PÉRIODE 2009/2010 À 2013/2014)



### LIGUE DES CHAMPIONS

### EUROPA LEAGUE

VICTOIRE FINALE	0	0
FINALE	0	0
DEMI-FINALE	1	0
QUART DE FINALE	4	1
HUITIÈME DE FINALE	3	4

Lors des 5 dernières campagnes européennes, si les clubs français engagés en Ligue des Champions ont tiré leur épingle du jeu, les résultats en Europa League sont insuffisants pour préserver la place de la France dans le Top 5 européen.

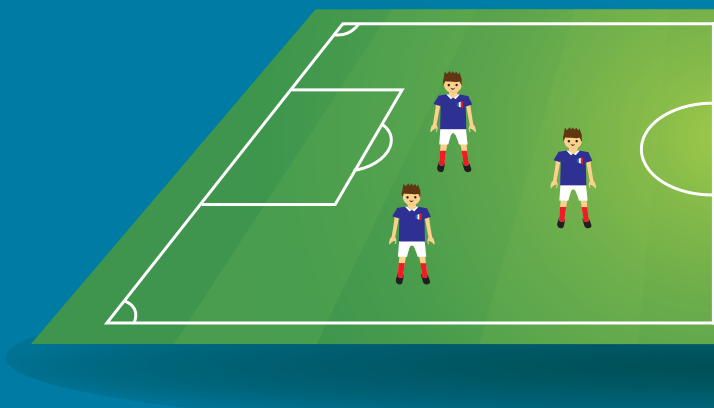
Or, l'indice UEFA est capital puisqu'il détermine le nombre de clubs qualifiés par pays en Ligue des Champions et en Europa League. Outre le rayonnement sportif et l'exposition des clubs français au niveau européen, la participation à la Ligue des Champions et à l'Europa League est génératrice de substantielles ressources financières.

## 2. L'ÉROSION SPORTIVE

# L'exode des meilleurs joueurs français

## LES 22 TITULAIRES DU QUART DE FINALE FRANCE / ALLEMAGNE COUPE DU MONDE DE LA FIFA 2014

ÉQUIPE DE FRANCE	CLUB (SAISON 2013-14)
HUGO LLORIS	TOTTENHAM HOTSPURS (ANG.)
MAMADOU SAKHO	LIVERPOOL FC (ANG.)
RAPHAËL VARANE	REAL MADRID (ESP.)
MATHIEU DEBUCHY	NEWCASTLE UNITED (ANG.)
PATRICE EVRA	MANCHESTER UNITED (ANG.)
PAUL POGBA	JUVENTUS TURIN (ITA.)
<b>YOHAN CABAYE</b>	<b>PSG (FRA.)</b>
<b>BLAISE MATUIDI</b>	<b>PSG (FRA.)</b>
<b>MATHIEU VALBUENA</b>	<b>OLYMPIQUE DE MARSEILLE (FRA.)</b>
ANTOINE GRIEZMANN	REAL SOCIEDAD (ESP.)
KARIM BENZEMA	REAL MADRID (ESP.)
<b>ÉVOLUANT EN FRANCE</b>	<b>27 %</b>



MANNSCHAFT	CLUB (SAISON 2013-14)
MANUEL NEUER	BAYERN MUNICH (ALL.)
PHILIPP LAHM	BAYERN MUNICH (ALL.)
MATS HUMMELS	BORUSSIA DORTMUND (ALL.)
JÉRÔME BOATENG	BAYERN MUNICH (ALL.)
BENEDIKT HÖWEDES	SCHALKE 04 (ALL.)
MESUT OZIL	ARSENAL (ANG.)
TONI KROOS	BAYERN MUNICH (ALL.)
THOMAS MÜLLER	BAYERN MUNICH (ALL.)
SAMI KHEDIRA	REAL MADRID (ESP.)
BASTIAN SCHWEINSTEIGER	BAYERN MUNICH (ALL.)
MIROSLAV KLOSE	LAZIO ROME (ITA.)

**ÉVOLUANT EN ALLEMAGNE 73 %**



Seuls 27 % des joueurs français titulaires lors de ce match évoluaient dans un club français contre 73 % pour l'équipe d'Allemagne.

Tout le symbole de l'appauvrissement sportif des clubs français.

Sources : FIFA

## 2. L'ÉROSION SPORTIVE

# La France, centre de formation de l'Europe...

### CLASSEMENT DES PAYS "EXPORTATEURS" DE JOUEURS BALANCE DES TRANSFERTS (EN 2013)

LA FRANCE, CLASSÉE PRÉCÉDEMMENT PREMIÈRE, EST DÉSORMAIS DEUXIÈME DES PAYS EUROPÉENS "EXPORTATEURS" DE JOUEURS DERRIÈRE L'ESPAGNE, CONFIRMANT NÉANMOINS SON STATUT DE GRANDE NATION FORMATRICE.



Sources : FIFA - Global Transfer Market 2013

La formation française jouit d'une reconnaissance internationale.

Pour atteindre cette excellence, les clubs professionnels investissent près de 120 M€ par an. Les départs prématurés des jeunes joueurs, souvent les meilleurs espoirs, fragilisent la formation et contribuent à moyen terme à l'affaiblissement sportif de l'hexagone, au profit du renforcement de ses voisins.

Ces départs précoces sont dus en partie à l'encadrement juridique du premier contrat professionnel : chez nos voisins européens, la durée du premier contrat professionnel (recommandée par la FIFA) est de 5 ans, alors qu'en France elle n'est que de 3 ans, facilitant les départs anticipés vers l'étranger.

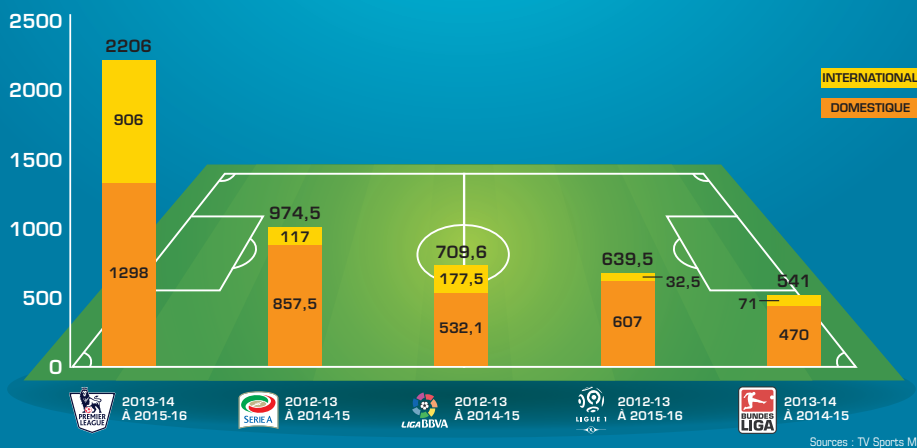
En 2013, 306 joueurs français portaient les couleurs d'un club étranger.

### 3. UNE COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE EN BERNE

Malgré des progrès incontestables...  
partout des ressources inférieures  
et surtout des écarts qui se sont creusés...

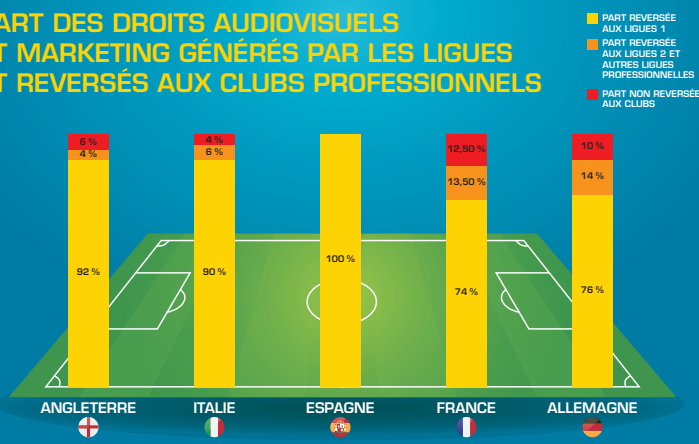
#### DROITS AUDIOVISUELS

(MOYENNE ANNUELLE SUR LA PÉRIODE DONNÉE EN M€)



La France en quelques années a beaucoup progressé en termes de droits audiovisuels. Elle reste cependant distancée par ses concurrents, qui creusent l'écart notamment pour les droits internationaux.

#### PART DES DROITS AUDIOVISUELS ET MARKETING GÉNÉRÉS PAR LES LIGUES ET REVERSÉS AUX CLUBS PROFESSIONNELLS



La part non reversée aux clubs représente des taxes, une aide au football amateur, le budget de fonctionnement des championnats. En France cette part inclut la Taxe Buffet (5% du montant des droits).

# 3. UNE COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE EN BERNE

## REVENUS UEFA - LIGUE DES CHAMPIONS DES PRINCIPALES LIGUES 1 EUROPÉENNES (2009-2010 À 2013-2014 EN M€)

+ 100 = DIFFÉRENCE DE REVENUS AVEC LA LIGUE 1



Sources : UEFA

## REVENUS UEFA - EUROPA LEAGUE DES PRINCIPALES LIGUES 1 EUROPÉENNES (2009-2010 À 2013-2014 EN M€)

+ 100 = DIFFÉRENCE DE REVENUS AVEC LA LIGUE 1

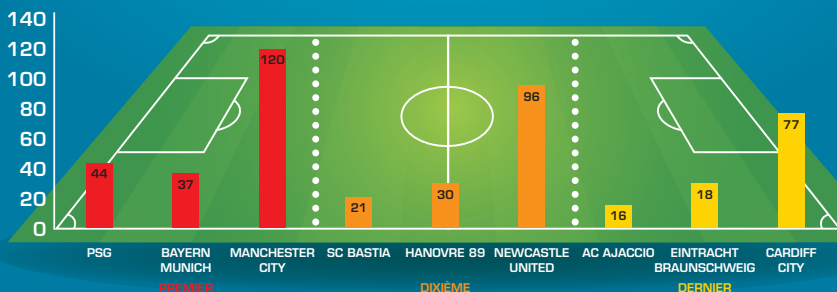


Sources : UEFA

Grâce à leurs performances sportives en Coupe d'Europe, nos voisins européens perçoivent des ressources largement supérieures aux clubs français, ce qui renforce encore l'écart de compétitivité.

# Mieux vaut perdre la Premier League que gagner la Ligue 1

**DROITS AUDIOVISUELS EN M€ VERSÉS  
PAR LES LIGUES PROFESSIONNELLES  
AUX 1<sup>ERS</sup>, 10<sup>ES</sup> ET DERNIERS DU CHAMPIONNAT  
EN FRANCE, ALLEMAGNE ET ANGLETERRE**

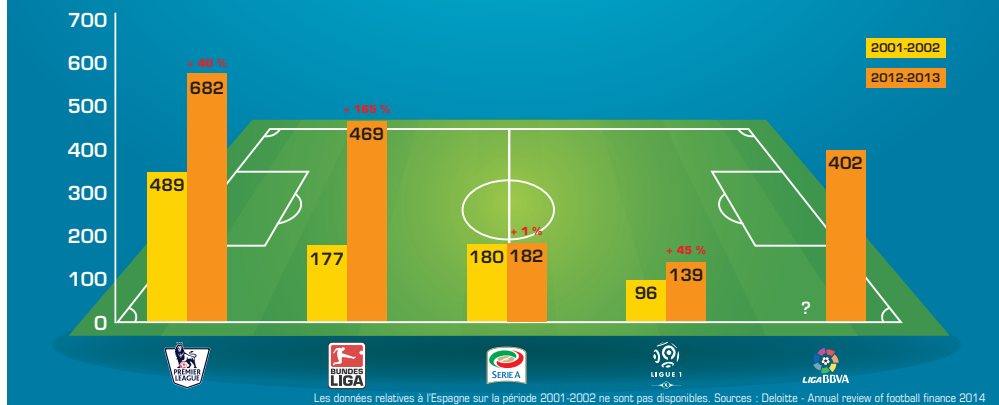


Sources : UCPF 2013-14

En étant champion, le PSG gagne 3 fois moins que Manchester City et 2 fois moins que Cardiff, dernier de la Premier League !

# 3. UNE COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE EN BERNE

## RECETTES "JOUR DE MATCH" DES LIGUES 1 EUROPÉENNES (COMPARAISON 2001-2002 / 2012-2013 EN M€)



**Arsenal = 78 % de la billetterie de la Ligue 1**

## RECETTES "JOUR DE MATCH" QUELQUES ÉQUIPES... (2012-2013 EN M€)



En comparant la recette billetterie des grands d'Europe avec la Ligue 1, on constate le fossé qui sépare notre championnat des meilleurs.



## TARIFS MOYENS D'ABONNEMENTS D'ENTRÉE DE GAMME (SAISON 2014-2015)



La Ligue 1 est le championnat le plus accessible aux supporters, grâce à des tarifs abordables.

Néanmoins, malgré le caractère attractif des tarifs, les affluences moyennes\* dans les stades de Ligue 1 sont les moins élevées :

- ▶ Bundesliga : 42 861 spectateurs / match
- ▶ Premier League : 36 657 spectateurs / match
- ▶ Liga BBVA : 26 776 spectateurs / match
- ▶ Serie A : 23 504 spectateurs / match
- ▶ Ligue 1 : 21 155 spectateurs / match

\*Saison 2013-14

### 3. UNE COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE EN BERNE

#### RECETTES SPONSORING DES LIGUES 1 EUROPÉENNES (COMPARAISON 2001-2002 / 2012-2013 EN M€)



Les données relatives à l'Espagne sur la période 2001-2002 ne sont pas disponibles. Sources : Deloitte - Annual review of football finance 2014

Malgré une progression significative (+ 55 %) la Ligue 1 reste largement distancée par ses concurrents.

# Naming le retard français

## NAMING DE STADES EN EUROPE (NOMBRE DE CONTRATS)

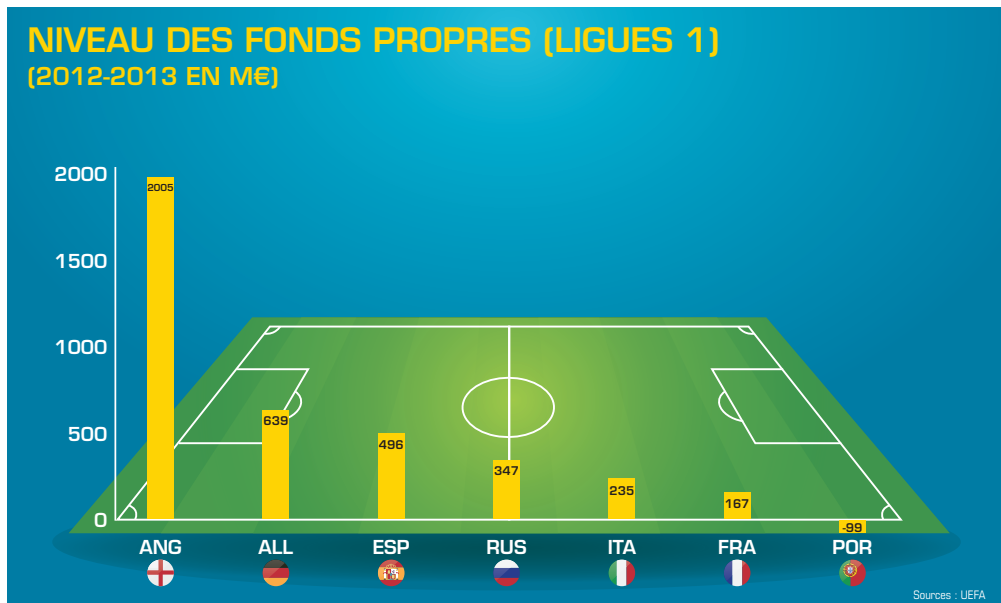


Le Naming permet de donner le nom d'une marque à une enceinte sportive ou une compétition en échange d'un financement pluriannuel.

Importée des États-Unis, cette pratique a encore du mal à s'implanter en France notamment du fait de la réticence des collectivités publiques à associer une marque sur les stades propriétés du domaine public. Concernant le naming de ses stades, l'Allemagne est en pointe et traduit les liens étroits entre les entreprises allemandes et le football.

## 4. DES FINANCES FRAGILES

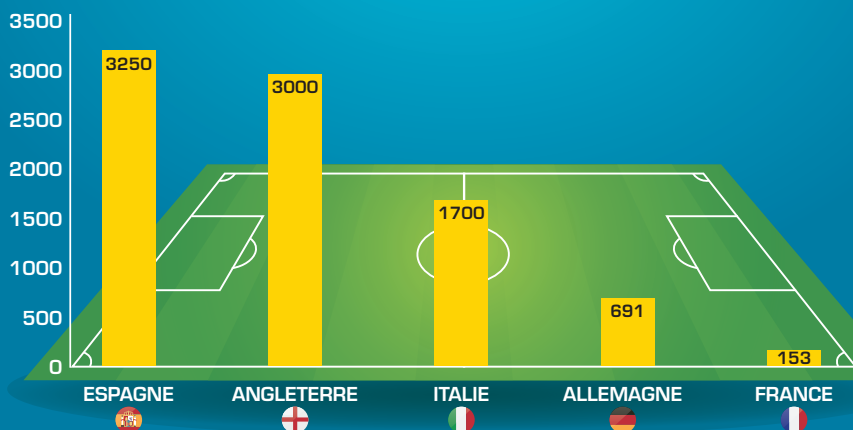
### Dans un football français sous-capitalisé...



Depuis 2008/2009 les fonds propres des clubs français baissent au profit des comptes courants d'actionnaires (plus de 200 M€ en 2012/2013). Il convient progressivement d'élargir la surface financière des clubs.

## ... mais en revanche très peu endetté

### DETTES CUMULÉES DES CLUBS PAR PAYS (LIGUES 1) (2012 EN M€)



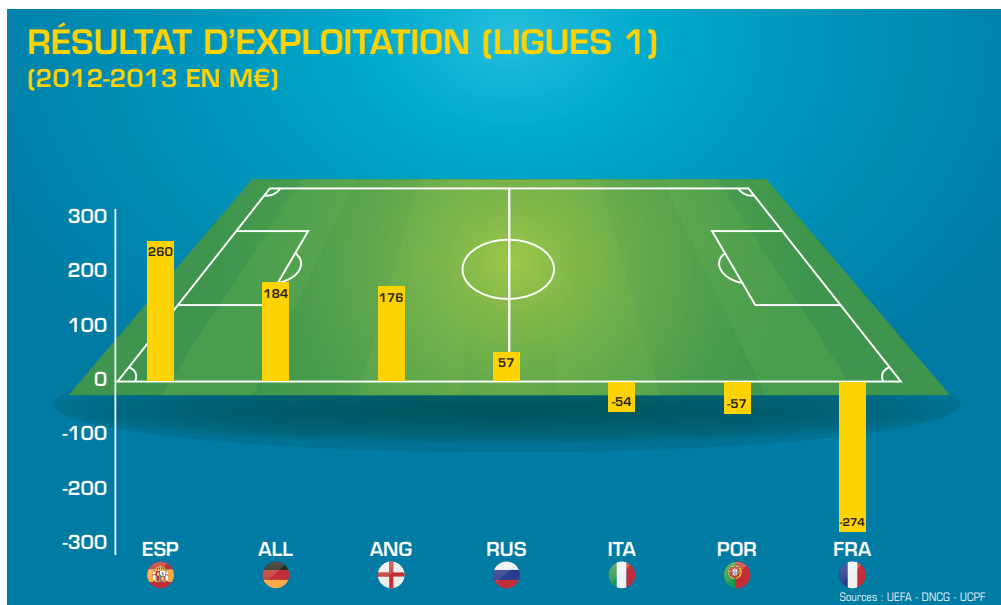
Sources : UEFA - DNDG - UCPF

Le faible endettement des clubs français est la marque à la fois du sérieux de leur gestion mais aussi des limites posées par le système bancaire à leur capacité d'investissement au regard du volume de leurs actifs.

L'endettement des clubs européens doit être différencié selon qu'il s'agisse d'un endettement lié à la construction d'infrastructures (stades, centres de formation...) ou bien d'un endettement finançant les transferts et salaires de joueurs ou encore une dette sociale et fiscale.

## 4. DES FINANCES FRAGILES

### Les **revenus** de la compétition ne suffisent pas....



Le résultat d'exploitation est la différence entre les revenus de la compétition hors transferts (droits audiovisuels, billetterie, sponsoring, merchandising...) et les charges de la compétition (principalement les salaires).

L'attractivité des 3 grands championnats européens (Angleterre, Allemagne, Espagne) leur permet de générer de forts revenus.

La France, quant à elle, dépense plus qu'elle ne gagne ! C'est peut-être le prix à payer pour éviter un effondrement sportif.

# Transferts et actionnaires : un duo indispensable pour équilibrer les comptes

## RÉSULTAT NET (LIGUES 1) (2012-2013 EN M€)



La France tend vers un équilibre financier global. Ce sont les produits des mutations (transferts) et l'intervention des actionnaires (abandons de créances) qui expliquent ce résultat.

Cependant, il est à nuancer dans la mesure où les ventes de joueurs à l'étranger, si elles procurent des ressources immédiates, constituent à terme un affaiblissement sportif qui pèse sur le développement économique.

# LES MEMBRES DE L'UCPF 2014-2015

## LIGUE 1



SC BASTIA



FC GIRONDINS DE BORDEAUX



SM CAEN



ÉVIAN THONON GAILLARD FC



EA GUINGAMP



RC LENS



LOSC LILLE



FC LORIENT



OLYMPIQUE LYONNAIS



OLYMPIQUE DE MARSEILLE



FC METZ



AS MONACO FC



MONTPELLIER HÉRAULT SC



FC NANTES



OGC NICE



PARIS SAINT-GERMAIN



STADE DE REIMS



STADE RENNAIS FC



AS SAINT-ETIENNE



TOULOUSE FC

## LIGUE 2



AC AJACCIO



GFC AJACCIO



ANGERS SCO



AC ARLES AVIGNON



AJ AUXERRE



STADE BRESTOIS 29



BERRICHONNE DE CHÂTEAURoux



CLERMONT FOOT 63



US CRÉTEIL-LUSITANOS



DIJON FCO



STADE LAVALLOIS



LE HAVRE AC



AS NANCY LORRAINE



NÎMES OLYMPIQUE



CHAMOIS NIORTAIS FC



US ORLÉANS



FC SOCHAUX-MONTBÉLIARD



TOURS FC



ESTAC TROYES



VALENCIENNES FC

## NATIONAL



CA BASTIA



FC ISTRES



UNION DES CLUBS PROFESSIONNELS DE FOOTBALL

# UCPF

88 avenue Kléber • 75116 Paris

Tél. : 01 55 73 32 32 • Fax : 01 55 73 32 33

[www.ucpf.fr](http://www.ucpf.fr) • [ucpf@ucpf.fr](mailto:ucpf@ucpf.fr) • [twitter.com/UCPFoot](https://twitter.com/UCPFoot)

[Linkedin/Union des Clubs Professionnels de Football](https://www.linkedin.com/company/Union-des-Clubs-Professionnels-de-Football)